



Assemblée générale

28 mars 2010 à Wasquehal



Ordre du jour de l'AG du 28 mars 2010

- Rapport du président
Approbation de la liste des associations à radier
Remise des challenges Jean Moretti, Jean Ganier et Jeannine Pabois
- Modification du règlement financier
- Rapport de l'exercice financier 2009 et budget prévisionnel 2010
- Montants cotisation membre actif et licences 2011
- Point de situation sur la réglementation
- Point des comités techniques

Assemblée générale 28 mars 2010

2



Rapport du président

Assemblée générale 28 mars 2010

3



Faits marquants 2009

- Reconnaissance d'utilité publique de la FFAM (décret du 19 avril 2009)
- Election en mai 2009 de Bruno Delor au conseil d'administration du CNOSF
 - Trésorier général adjoint
 - Président du Conseil Interfédéral des Sports Aériens (CISA)
- Désignation par le CNFAS de Bruno Delor comme vice-président pour la France auprès de la FAI
- Evolution de la réglementation, notamment publication de l'arrêté du 21 décembre 2009 relatif aux conditions d'insertion et d'évolution dans l'espace aérien des aéronefs civils ou de la défense non habités (annule l'arrêté du 1^{er} août 2007)

Assemblée générale 28 mars 2010

4



Les points à mettre en avant pour 2009

- Une évolution positive des licences
- De bons résultats obtenus par nos équipes de France
- Un nouveau comité directeur élu pour 4 ans le 15 mars 2009
- Une enquête lancée auprès des clubs
- La mise en place du projet FFAM 2013 et des commissions nécessaires à sa mise en oeuvre
- Un portail Internet de la FFAM toujours en amélioration

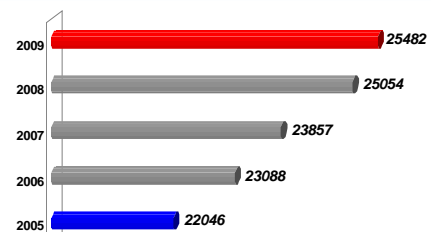
Assemblée générale 28 mars 2010

5



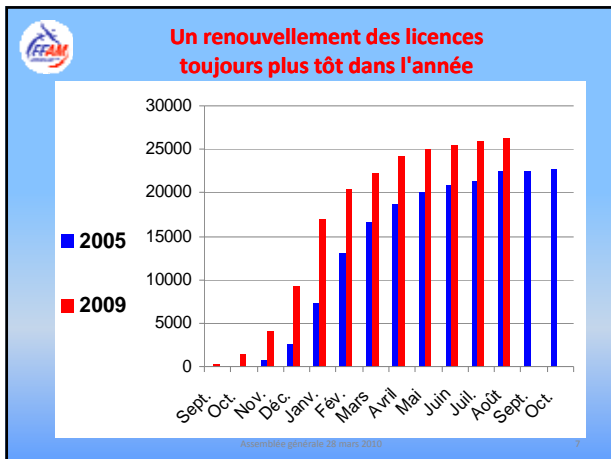
Un nombre de licences toujours en augmentation

- Augmentation du nombre de licences :
 - + 15,6 % sur quatre ans (2005 à 2009)
 - + 1,7 % entre 2008 et 2009
- Taux d'abonnement à Aéromodèles : 62,7 % en 2009



Assemblée générale 28 mars 2010

6



Titres obtenus en 2009

- **Championnat du monde F3A (avion de voltige) au Portugal**
 - Christophe PAYSANT-LE ROUX champion du monde individuel
 - Champion du monde par équipe
- **World Air Games à Turin : Fabien TURPAUD vainqueur en F6B (Aeromusicals)**

Assemblée générale 28 mars 2010

Médailles d'argent et de bronze 2009

- **Championnat du monde F3A (avion de voltige) au Portugal** : Benoît PAYSANT-LE ROUX médaillé d'argent
- **Championnat d'Europe de F4C (maquette VRC) en Norvège** : Marc LEVY médaillé d'argent et médaille d'argent par équipe
- **Championnat d'Europe VCC en Serbie** :
 - Alexandre GAUTHIER médaillé d'argent junior en F2B (acrobatie)
 - Benoît CHAMPAIN médaillé de bronze junior en F2D (combat)
- **Championnat d'Europe F1D (vol libre d'intérieur) en Serbie** : Hugo MARILIER médaillé d'argent junior et médailles d'argent par équipe en junior et en senior

Assemblée générale 28 mars 2010

Fonctionnement fédéral (1/2)

- **Comité directeur et bureau directeur élus le 15 mars 2009** :
 - Comité directeur de 20 membres (au lieu de 30 auparavant) et bureau directeur de 5 membres (au lieu de 9 auparavant)
 - Démission le 25 avril 2009 de Jean-Jacques VITTOZ dans sa fonction de trésorier (remplacé par Christian BANSARD le 23 octobre 2009)
 - Démission du comité directeur le 25 janvier de 2010 de Serge LEPOUTRE (recherche d'un secrétaire général expérimenté en cours)
- **Poursuite de la déconcentration des actions fédérales vers les CRAM et CDAM** :
 - Convention des présidents de CRAM les 7 et 8 février 2009
 - 2^{ème} convention des présidents de CDAM les 17 et 18 octobre 2009

Assemblée générale 28 mars 2010

Fonctionnement fédéral (2/2)

- **Désignation souhaitable d'un médecin par CRAM** (correspondant du médecin fédéral)
- **Augmentation inquiétante du nombre de conflits entre personnes au sein d'un club ou entre clubs**
- **Evolution des modalités d'information et de communication sur l'assemblée générale de la FFAM** : suppression du compte rendu intégral des débats dans Aéromodèles (diffusion limitée à un procès verbal)
- **Départ en retraite de Joëlle NOT fin juin 2010** :
 - Répartition des tâches entre les personnels salariés entièrement revue
 - Embauche en cours d'une assistante de gestion
 - Embauche envisagée à l'automne d'un webmaster

Assemblée générale 28 mars 2010

Enquête clubs FFAM 2009

- **Lancement de l'enquête en septembre 2009**
- **Un taux de participation élevé (358 clubs soit 48,3 %)** :
 - 250 réponses par voie électronique via le portail Internet FFAM
 - 108 réponses par courrier postal
- **65 points mis en avant par les clubs** : l'analyse a permis de conforter le plan d'actions mis en place dans le cadre du projet FFAM 2013
- **L'occasion pour beaucoup de clubs de poser des questions**
- **Premiers résultats de l'analyse diffusés dans Aéromodèles N° 74**

Assemblée générale 28 mars 2010




Projet FFAM 2013

5 axes de progrès validés par le comité directeur au séminaire du 25 avril 2009

- Promouvoir et développer l'aéromodélisme
- Attirer et fidéliser durablement les nouveaux
- Encourager l'activité sportive du loisir à la compétition
- Poursuivre l'amélioration du fonctionnement des structures fédérales
- Soutenir l'implication des bénévoles

→ *Etablissement d'un plan d'actions pour chaque axe discuté au comité directeur d'octobre 2009 (en cours de finalisation)*

Assemblée générale 28 mars 2010 13




Axe 1

"Promouvoir et développer l'aéromodélisme"

- **Réflexion pilotée par Jean ROUSSEAU** avec Christian BANSARD et Eric BOUDEVILLE
- **Thèmes d'analyse pour le plan d'actions**
 - Actions de communication et de promotion visant à favoriser le recrutement de nouveaux d'adhérents
 - Création d'un DVD de promotion de la FFAM
 - Adaptation de la réglementation (espace aérien, présentations publiques d'aéromodèles, fréquences)
 - Mise en place d'un week-end de l'aéromodélisme
 - Identification des clubs non affiliés en vue de les attirer à la FFAM

Assemblée générale 28 mars 2010 14



Axe 2

"Attirer et fidéliser durablement les nouveaux"

- **Réflexion pilotée par Christian DUPRE** avec Samuel CESBRON
- **Thèmes d'analyse pour le plan d'actions**
 - Faire mieux connaître l'aéromodélisme dans les établissements scolaires
 - Renforcer les clubs labellisés "centre de formation agréé pour l'aéromodélisme"
 - Faire connaître les activités (journée de découverte de la voltige, guide formation à la voltige)

Assemblée générale 28 mars 2010 15




Axe 3

"Encourager l'activité sportive du loisir à la compétition"

- **Réflexion pilotée par Stéphane CHAMPANHET** avec Christian BOSSARD, Bernard BOUTILLIER, Sylvain CHABOT, Jean-Paul MARIANI, Emmanuel RAGOT et Michèle VENEC
- **Thèmes d'analyse pour le plan d'actions**
 - Mise en place de catégories promotionnelles et de compétitions aux niveaux départemental et régional (accession des jeunes à la compétition)
 - Création de pôles d'excellence (formation à la compétition de haut niveau)

Assemblée générale 28 mars 2010 16




Axe 4

"Poursuivre l'amélioration du fonctionnement des structures fédérales"

- **Réflexion pilotée par Maurice DORIZON** avec Guy BROUQUIERES, Serge LEPOUTRE et Jean-Jacques VITTOZ
- **Thèmes d'analyse pour le plan d'actions**
 - Amélioration de l'ergonomie du portail Internet FFAM
 - Refonte de la revue fédérale Aéromodèles (ligne éditoriale, contenu et forme)
 - Externalisation de la distribution des licences
 - Révision du système comptable fédéral
 - Amélioration de l'archivage et de la sauvegarde des données fédérales

Assemblée générale 28 mars 2010 17




Axe 5

"Soutenir l'implication des bénévoles"

- **Réflexion pilotée par Laurence PERRET** avec François VENEC
- **Thèmes d'analyse pour le plan d'actions**
 - Reconstitution des sessions de formation des dirigeants
 - Poursuite des conventions de présidents de CRAM et de CDAM
 - Création d'un diaporama de promotion et de valorisation de l'aéromodélisme auprès des organismes départementaux et régionaux
 - Diffusion d'articles dans Aéromodèles visant à valoriser le bénévolat

Assemblée générale 28 mars 2010 18



Commissions permanentes

- **Commissions statutaires**
 - Commission de surveillance des opérations électorales (René ALLAIS)
 - Organe disciplinaire de première instance (René ALLAIS)
 - Organe disciplinaire d'appel (Jean-Claude REY)
 - Commission nationale médicale (Jean-Michel YEGUIAYAN)
 - Commission des juges et arbitres (Jean ROUSSEAU)
- **Commissions d'action**
 - Commission "formation" (Christian DUPRE)
 - Commission "bourses" (Sylvain CHABOT)
 - Commission "réglementation" (Eric BOUDEVILLE)
 - Commission "sécurité et prévention" (Christian BOSSARD)
 - Commission "achat de terrains" (Christian BANSARD)

Assemblée générale 28 mars 2010 19



Améliorations 2009 du portail Internet

- **Mise en place d'états types** accessibles depuis les espaces réservés aux dirigeants des clubs, CDAM et CRAM
- **Modification de certains onglets de la fiche club**
- **Refonte de la saisie des passeports scolaires**
- **Création d'un module d'enquête** (via la Newsletter)
- **Modifications diverses**
 - Possibilité de connexion directe d'un espace réservé à un autre au cours d'une même session Internet
 - Personnalisation des transactions par carte bleue (boutique, cotisation club, licences, passeports, manifestations) en vue de simplifier la saisie comptable
 - Modification du tableau des officiels du RCSAM (choix possible par région)
 - Création d'un tableau des catégories B
 - Automatisation du renouvellement annuel du label "centre de formation agréé pour l'aéromodélisme"
 - Génération d'un fichier permettant l'externalisation de l'envoi des licences

Assemblée générale 28 mars 2010 20



Modification du règlement financier

Assemblée générale 28 mars 2010 21

Modifications du règlement financier

- **Introduction du commissaire aux comptes et suppression associée des vérificateurs aux comptes**
- **Clarification du rôle de la commission des finances de la FFAM** (ex commission financière)
- **Prise en compte des évolutions d'organisation de la FFAM :**
 - Suppression de la notion de directeur administratif (départ en retraite de Joëlle Not fin juin 2010)
 - Modalités de saisie de la comptabilité
- **Clarification des règles d'engagement et de paiement des dépenses :**
 - Modalités d'accord sur les engagements de dépenses
 - Délégation de signature accordée au trésorier pour les paiements
 - Double signature des chèques et des virements
- **Prise en compte du retour d'expérience pour les critères de mise en concurrence**
- **Modalités d'information des instances dirigeantes de la FFAM sur les aspects budgétaires et comptable**

Assemblée générale 28 mars 2010 22



Rapport de l'exercice financier 2009 et budget prévisionnel 2010

Assemblée générale 28 mars 2010 23




Budget réalisé 2009

Assemblée générale 28 mars 2010 24

Les produits 2009

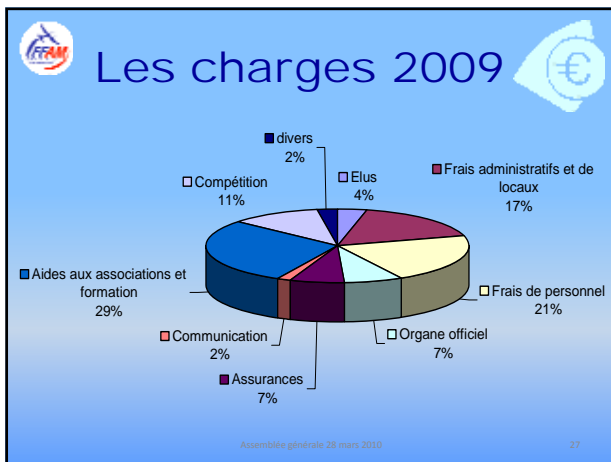
Lignes budgétaires	Prévisionnel	Réalisé
Produits fixes	1 000 €	720 €
Organes officiels	93 200 €	96 084 €
Assurances	83 500 €	82 245 €
Licences	850 000 €	880 505 €
Publicité, communication	42 000 €	48 328 €
Produits financiers	29 000 €	18 912 €
Primes, subventions	142 700 €	146 573 €
Compétitions nationales	25 000 €	28 045 €
Reprise sur provisions	55 000 €	58 091 €
TOTAL	1 321 400 €	1 359 502 €

Assemblée générale 28 mars 2010 25

Les charges 2009

Lignes budgétaires	Prévisionnel	Réalisé
Elus	36 100 €	46 639 €
Frais administratifs	183 700 €	188 181 €
Frais de locaux	32 685 €	33 484 €
Frais de personnel	282 513 €	276 266 €
Organes officiels	98 000 €	94 513 €
Assurances	75 000 €	87 312 €
Achats, publicité, com'	34 800 €	23 136 €
Aides aux associations	319 000 €	329 466 €
Formation	75 100 €	44 306 €
Compétitions	148 000 €	146 376 €
Divers		30 787 €
TOTAL	1 284 898 €	1 300 466 €

Assemblée générale 28 mars 2010 26



Résultat 2009

	Prévisionnel	Réalisé
Produits	1 321 400 €	1 359 502 €
Charges	1 284 898 €	1 300 466 €
Solde créditeur	36 502 €	59 036 €

Assemblée générale 28 mars 2010 28

Budget prévisionnel 2010

Assemblée générale 28 mars 2010 29

Les produits 2010

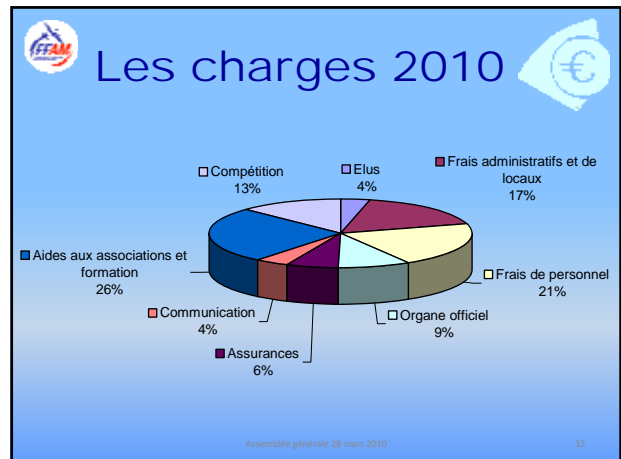
Lignes budgétaires	Prévisionnel
Produits fixes	800 €
Organes officiels	96 090 €
Assurances	86 000 €
Licences	885 000 €
Publicité, communication	75 450 €
Produits financiers	21 000 €
Primes, subventions	132 000 €
Compétitions nationales	27 000 €
Reprise sur provisions	55 900 €
TOTAL	1 379 240 €

Assemblée générale 28 mars 2010 30

Les charges 2010

Lignes budgétaires	Prévisionnel
Elus	48 100 €
Frais administratifs	204 700 €
Frais de locaux	28 700 €
Frais de personnel	284 513 €
Organes officiels	120 000 €
Assurances	88 000 €
Achats, publicité, communication	56 000 €
Aides aux associations	301 050 €
Formation	57 500 €
Compétitions	175 500 €
TOTAL	1 364 063 €

Assemblée générale 28 mars 2010 31



Prévisionnel 2010

	Prévisionnel
Produits	1 379 240 €
Charges	1 364 063 €
Solde créditeur	15 177 €

Assemblée générale 28 mars 2010 33



Résolution soumise à l'assemblée générale

Résolution N° 6

L'assemblée générale décide les montants suivants pour l'année 2011 :

a) Cotisation pour un membre actif (association affiliée ou groupement agréé) : 38 € (inchangé depuis 1991)

b) Licences (hors abonnement à la revue fédérale Aéromodèles) :

- 42 € pour la licence adulte (40 € en 2009 et 2010)
- 23 € pour la licence junior 2 (22 € depuis 2007)
- 13 € pour la licence junior 1 (12 € depuis 2007)
- 6,5 € pour la licence cadet (6 € depuis 2007)
- 13 € pour la licence encadrement (inchangé depuis 2001)

c) Passeport découverte : 9 € (inchangé depuis 2001)

Assemblée générale 28 mars 2010 35

Evolution du montant des licences

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Cadet	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €	6,50 €
<i>Evolution par rapport à 2001</i>										+20,0%	+30,0%
Junior 1	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	11,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €	13,00 €
<i>Evolution par rapport à 2001</i>										+9,1%	+18,2%
Junior 2	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €	22,00 €	23,00 €
<i>Evolution par rapport à 2001</i>										+4,8%	+9,5%
Adulte	37,00 €	37,00 €	37,00 €	37,00 €	37,00 €	38,00 €	39,00 €	39,00 €	40,00 €	40,00 €	42,00 €
<i>Evolution par rapport à 2001</i>										+8,1%	+13,5%

Assemblée générale 28 mars 2010 36



Point sur la réglementation

Assemblée générale 28 mars 2010

37



Rappel de la réglementation en vigueur

- **Arrêté du 21 mars 2007** relatif aux aéronefs non habités qui évoluent en vue directe de leurs opérateurs
- **Arrêté du 21 décembre 2009** relatif aux conditions d'insertion et d'évolution dans l'espace aérien des aéronefs civils ou de la défense non habités
- **Circulaire interministérielle NOR INTD 8700336C du 23 novembre 1987** relative aux présentations publiques d'aéromodèles
- **Arrêté du 4 avril 1996** relatif aux manifestations aériennes

Assemblée générale 28 mars 2010

38



Arrêté du 21 mars 2007

Définition et conditions d'emploi des aéronefs non habités évoluant en vue directe de leurs opérateurs

- **Classement en deux catégories (A et B)**
 - Prise en compte les différentes motorisations possibles
 - Définition des modalités applicables pour les autorisations de vol des aéromodèles catégorie B
- **Décision de la DGAC de revoir la rédaction de l'arrêté** afin de mieux différencier les drones et les aéromodèles et introduire les aéronefs captifs
- **Proposition de la FFAM d'amendements** concernant les aéromodèles

Assemblée générale 28 mars 2010

39



Evolution de l'arrêté du 21 mars 2007

- **Aéromodèle = aéronef non habité**
 - piloté manuellement et restant à tout instant en vue directe de son pilote opérateur
 - utilisé exclusivement à des fins de loisir ou de compétition
- **Précisions relatives aux aéromodèles**
 - Trois types d'aéromodèles (vol libre, VCC et vol radiocommandé)
 - Augmentation de la limite de cylindrée des moteurs thermiques de catégorie A de 160 cm³ à 250 cm³
 - Aéromodèle de vol libre : masse totale inférieure à 1 kg et dont le vol ne dure pas plus de 8 minutes
 - Formation : activité spécifique de l'aéromodélisme
- **Aéronef non habité utilisé pour le travail aérien** : n'est pas considéré comme un aéromodèle

→ **Sortie de l'arrêté prévue par la DGAC en avril**

Assemblée générale 28 mars 2010

40



Arrêté du 21 décembre 2009

Conditions d'insertion et d'évolution dans l'espace aérien des aéronefs civils ou de la défense non habités

- **Abroge l'arrêté du 1^{er} août 2007**
- **Pas d'obligation de ségrégation entre les aéromodèles et les aéronefs habités** (pas d'espace aérien réservé)
- **Inventaire de tous les lieux habituels de pratiques groupées**, que l'activité soit inférieure ou supérieure à 150 mètres sol
- **Protocoles à rédiger dans certains espaces :**
 - sur aérodrome
 - en espace aérien contrôlé: CTR, TMA
 - en zones réglementées, interdites, dangereuses

Assemblée générale 28 mars 2010

41




La déclaration du terrain d'évolution

- **Assurez vous que l'activité de votre club a été portée à la connaissance de la DGAC** (que l'activité sur votre terrain soit inférieure ou supérieure à 150 mètres sol) :
 - en interrogeant le représentant FFAM en CCRAGALS ou le président de CRAM ou de CDAM
 - en regardant l'information aéronautique (SIA)
 - en questionnant vos interlocuteurs DGAC
- **Comment déclarer une nouvelle activité ?**
 - Via le formulaire de déclaration téléchargeable sur le site Internet de la FFAM
 - Envoi à la DGAC avec copie au représentant FFAM en CCRAGALS et aux présidents de CRAM et de CDAM
- **Vous avez besoin d'une hauteur d'évolution supérieure à 150 mètres sol, il faut en complément :**
 - Justifier votre demande (par ex. activité planeur VRC)
 - Expliquer les dispositions et précautions particulières prises pour encadrer l'activité

Assemblée générale 28 mars 2010


42



Le protocole

- **Utilité d'un protocole :**
 - Information des usagers de l'espace aérien
 - Permet la prise en compte des particularités de l'activité aéromodéliste (jours et heures de pratique, volume aérien occupé)
 - Responsabilisation des parties prenantes
- **Etablissement du protocole :**
 - A rédiger avec le gestionnaire de l'aérodrome ou de l'espace aérien considéré
 - Avant de le signer, le faire lire au représentant FFAM en CCRAGALS et/ou au président de CRAM ou de CDAM

Assemblée générale 28 mars 2010 43



L'information aéronautique

- **Information aéronautique :** proposée par le Comité Régional de Gestion de l'espace aérien suite à l'analyse de votre déclaration
- **Cette information pourra prendre différentes formes :**
 - Description de l'activité sur la carte VAC de l'aérodrome
 - Inscription de l'activité dans l'En-Route 5.5 du Service d'Information de l'Aviation (SIA)
 - Présence du logo de l'activité d'aéromodélisme sur la carte aéronautique
- **Où trouver l'information :** sur le site fédéral rubrique "Clubs & terrains" puis "Terrain d'évolution"

Assemblée générale 28 mars 2010 44




Arrêté du 4 avril 1996

Manifestations aériennes

- **Evolution de l'arrêté de 1996 demandée en 2008 par la FFAM à la DGAC pour :**
 - prendre en compte de l'arrêté de mars 2007 (nouvelles catégories d'aéromodèles)
 - simplifier le mode opératoire applicable à l'organisateur d'une présentation publique d'aéromodèles
- **Séminaire FFAM / DGAC en septembre 2009**
- **Introduction dans l'arrêté modificatif d'un chapitre spécifique pour les présentations publiques d'aéromodèles** (avec abrogation de la circulaire du 23 novembre 1987)
 - Adaptation des axes de décollage et d'évolution en fonction du site et des aéromodèles présentés
 - Mise en place d'une fiche déclarative de participation et introduction d'un arrêté préfectoral type
 - Disparition de la notion de petite, moyenne et grande importance et prise en compte des présentations en vol d'intérieur

Assemblée générale 28 mars 2010 45



Point sur les fréquences

- **Avril 2009 :** réaffectation des bandes 27 MHz et 41 MHz au modélisme
- **Changements à venir :**
 - **Bande 41 MHz :** perte des 6 premières fréquences au 1^{er} janvier 2011
 - **Bande 35 MHz :** action en cours de la FFAM pour disposer de nouvelles fréquences au 1^{er} janvier 2011 (deux réunions avec ARCEP en 2009 et courrier en février 2010 avec copie à la DGAC)
 - **Bande 2,4 GHz :** plus de restriction mi 2012 de la puissance d'émission en extérieur dans la partie supérieure de la bande (2.454 à 2.483,54 MHz)

Assemblée générale 28 mars 2010 46